**FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE**

**REFERENT PROTECTION (H/F)**

**Service enfance famille**

(poste de catégorie A - filière sociale, cadre d’emplois des assistants socio-éducatifs)

**MISSION DU SERVICE**

Le Service Enfance Famille (SEF) est une composante de la Maison du Département Solidarité (MDS).Ce service a pour mission principale la mise en œuvre des mesures de prévention et de protection en faveur des mineurs, jeunes majeurs et leur famille, en lien avec le secteur aide sociale à l’enfance et impulsées par la direction de l’enfance et de la famille.

Le SEF exerce les missions suivantes :

En prévention :

- l’accompagnement renforcé et intensif des familles avec enfants de moins de 3 ans, **ou par dérogation, de moins de 6 ans**;

- la mise en œuvre des mesures d’action éducative sur son territoire ;

- la promotion d'actions collectives en faveur des enfants et des familles dans le cadre du soutien à la parentalité.

En protection :

- l’accompagnement des enfants et de leur famille, accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance, sur décision judiciaire ou administrative ;

- la promotion d'actions collectives en faveur des enfants et des familles.

**MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE**

Le référent protection est placé sous l’autorité hiérarchique et technique du chef du service enfance famille auquel il est rattaché.

**Missions principales :**

Le référent protection est chargé, au sein du service enfance famille, de la mise en œuvre des mesures de protection administratives ou judiciaires en faveur des enfants et jeunes majeurs accueillis au titre de l’aide sociale à l’enfance et de l’accompagnement. Il est garant de la mise en œuvre du projet de l’enfant et de sa famille.

**Activités du poste :**

**Le référent protection :**

* prépare et coordonne la mise en œuvre des mesures de placement en lien avec la famille et le ou les services à l’origine de la demande ;
* réalise les démarches de recherche d’un lieu d’accueil adapté en collaboration avec les professionnels du service de l’accueil familial sur le territoire ;
* élabore le projet d’accompagnement de l’enfant et de sa famille et en assure la mise en œuvre après validation du chef de service ;
* coordonne le suivi en lien avec la famille, le lieu d’accueil, les partenaires (contrat d’accueil, projet pour l’enfant …) et travaille conjointement avec l’ensemble des services de la MDS en fonction des objectifs à atteindre ;
* assure l’accompagnement de l’enfant dans le cadre de son projet individualisé en mobilisant l’ensemble des ressources du territoire ;
* est l’interlocuteur privilégié de l’enfant, de sa famille, du lieu d’accueil (établissement et/ou famille d’accueil) et des partenaires qui participent à l’accompagnement de l’enfant ;
* rend compte de l’évolution du projet de l’enfant dans le respect des échéances fixées ;
* alerte sur les éventuels dysfonctionnements portant préjudice à la prise en charge des enfants confiés ;
* propose et met en œuvre des actions collectives en faveur des enfants et de leur famille, en lien avec les professionnels des autres services de la MDS et les partenaires ;
* réalise les écrits professionnels (notes, rapports) relatifs au suivi de l’enfant et de sa famille dans le respect des échéances et procédures départementales ;
* planifie, évalue et rend compte de son activité selon les modalités définies par sa hiérarchie ;
* participe à la professionnalisation des étudiants en formation et à la transmission des savoirs.

**Ce poste comme tous les postes de la collectivité s’inscrit à la fois dans le parcours professionnel de l’agent et dans une organisation des services définie par le Département et susceptible d’évoluer en fonction des besoins.**

**COMPETENCES REQUISES**

**Savoirs :**

* diplôme d’État d’assistant de service social ou d’éducateur spécialisé exigé ;
* maîtrise de la législation relative à la prévention et la protection de l’enfance ;
* maîtrise des politiques publiques départementales (protection de l’enfance, logement, insertion, santé, handicap…) ;
* connaissance des besoins essentiels de l’enfant ;
* connaissance du développement physique, psychomoteur et relationnel de l’enfant.

**Savoir-faire :**

* maîtrise du projet pour l’enfant et de l’approche globale en tant que référent de parcours ;
* maîtrise des techniques d’entretien ;
* maîtrise des techniques d’évaluation ;
* maîtrise de la méthodologie de projet ;
* capacité d’organisation ;
* maîtrise du travail en réseau/partenariat ;
* bonnes capacités d’analyse et de synthèse ;
* maîtrise des outils informatiques (word, excel, outlook…).

**Savoir-être :**

* autonomie et rigueur ;
* bonnes capacités relationnelles et à fédérer ;
* maîtrise de la communication écrite et orale ;
* capacité à s’inscrire dans une dynamique de travail en équipe ;
* force de proposition.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

* **rattachement hiérarchique** : chef de service enfance famille
* **déplacements fréquents** sur le territoire de la MDS mais aussi sur l’ensemble du département avec son véhicule personnel ou un véhicule de pool (permis B exigé et véhicule obligatoire)
* **temps de travail** : temps complet souhaité
* **télétravail** : en fonction des nécessités de service

***Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi public, cet emploi est ouvert, à compétences égales, à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires (loi du 26/01/84 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et décret régissant le cadre d’emplois correspondant). Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par la voie contractuelle.***